

Manuscrit 44 (K40)
Copie de lettre de Augustin François Lemaître à Nicéphore Niépce
22 janvier 1827

<Copie de la main d'Isidore Niépce>

Le 22 Janvier a M^r Niepce/
à Châlons sur Saône/

Monsieur,

Lorsque Monsieur le C^{te} de Mandelot¹ me parla de votre admirable/
découverte, je le priai de ne pas m'épargner, si le peu d'expérience/
que j'ai acquise en gravure pouvait être utile./

Je suis très fâché de n'avoir pas réussi dans les deux essais/
que Monsieur de Champmartin² m'a fait soumettre à l'action/
de l'eau-forte, je crois que la cause peut en être attribuée/
à la faiblesse du vernis, ayant employé pour une planche de/
l'acide nitrique réduit à 15° et pour l'autre de l'acide acétique./
Le vernis a été détruit plus promptement par l'acide acétique./

J'ai vu avec plaisir que vous avez amélioré votre vernis/
par une petite planche gravée dont je fis faire quelques épreuves/
à M^r le C^{te} de Mandelot³. Je serai peut être plus heureux/
une autre fois et puisque vous croyez que je peux vous être/
utile, je vous prie de ne pas vous gêner et de me faire les envois/
que vous désirerez ; je m'empresserai d'y répondre./
Vous me parlez de plusieurs essais sur étain⁴ ; s'ils sont/
pour faire mordre, comme je n'ai jamais gravé à l'eau-forte/
sur étain je vous prie d'avoir la complaisance de m'envoyer/
une petite plaque du même métal, afin que je puisse avant/
d'employer l'eau-forte sur vos essais observer l'action qu'elle/
peut avoir sur ce métal avec celle qu'elle a sur le cuivre./
pour connaître le degré auquel je pourrai l'employer⁵./
Je vous ferai part des observations que j'aurai faites./

J'ai l'honneur &c./

¹ Henri Camille Sophie Bataille, comte de Mandelot (1753-1827). C'est par son intermédiaire que Nicéphore et Lemaître s'étaient connus (cf. Lettre de Nicéphore à Alexandre du Bard de Curley, 31 janvier 1827, BNF). Il est cité par Niépce (« *Mr. le comte de Mandelot (...) a la bonté de s'intéresser d'une manière toute particulière au succès de ma découverte. Instruit de ses rapports avec vous, Monsieur, et sachant combien vous désirez lui être agréable, j'ose me prévaloir de sa recommandation pour réclamer un nouveau témoignage d'obligeance de votre part* » – cf. Lettre du 17 janvier 1827, ASR) comme par Lemaître (dans la présente lettre). On ne connaît pas la nature exacte de ses relations avec l'inventeur.

² Le beau-père d'Isidore. C'est lui qui avait apporté à Lemaître « *deux petites planches de cuivre, vernies et prêtes à recevoir l'action de l'eau-forte* » en juillet 1825 (cf. Lettre de Nicéphore à Augustin François Lemaître, 17 janvier 1827, ASR).

³ D'après une annotation de la main de Joseph Hamel sur le manuscrit d'Isidore, il semblerait que cette phrase ait été placée après la suivante (« (...) *je m'empresserai d'y répondre* ») dans la lettre originale de Lemaître.

⁴ Depuis son premier contact avec Lemaître (en 1825), Nicéphore avait en effet délaissé le cuivre pour l'étain : « *je n'emploie plus le cuivre, mais l'étain ; ce dernier métal réfléchissant mieux la lumière à raison de sa blancheur, et pouvant être dissout par un acide beaucoup plus faible. cette heureuse idée m'est venue il y a quelques tems, et je m'en félicite ; car j'ai déjà obtenu des résultats très satisfaisans. je grave dans ce moment un sujet assez joli : aussitôt que la planche aura assez de creux pour recevoir l'encre d'impression, j'en ferai tirer des épreuves, et je vous en enverrai* » (cf. Lettre de Nicéphore à Alexandre du Bard de Curley, 16 juin 1826, BNF).

⁵ En réalité, les essais que Nicéphore enverra à Lemaître auront déjà été gravés par ses soins et l'inventeur lui demandera seulement de les imprimer (cf. Lettre de Nicéphore à Augustin François Lemaître, 2 février 1827, ASR).